



**Stage de formation INTER :** Formation présentielle

**Dates et lieux :** *Nous consulter à : [info@formacom.fr](mailto:info@formacom.fr)*

## A qui s'adresse cette formation :

- Responsables et collaborateurs RH
- Responsables paie
- collaborateurs chargés de l'établissement des bulletins de paie ou chargés de les préparer et les valider
- Etre en charge du traitement des paies

## Prérequis

- Maitrise des bases de la paie

**Durée:** 7.00 heures (1.00 jours)

La paie est une discipline vivante nécessitant une actualisation fréquente des connaissances. Les journées d'actualisation permettent aux collaborateurs paie d'appréhender de manière synthétique et opérationnelle les nouveautés législatives, réglementaires et conventionnelles qui ont un impact sur le traitement de la paie pour apporter des réponses fiables à vos collaborateurs. Vous pourrez échanger, partager, approfondir vos pratiques et vos expériences afin d'entretenir et de développer vos connaissances en pratique de la paie.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Intégrer dans le calcul de la paie les textes nouveaux et la jurisprudence
- (détail à venir)

## CONTENU PEDAGOGIQUE

- Les nouveaux taux et chiffres 2025
  - RGCP, cotisations patronales assurance chômage, SS et Famille, PAS de l'IR, taux AT/MP, IJSS maladie non professionnelle, RSA
- Les autres mesures
  - arrêts de travail papier, saisies des rémunérations, APLD, parcours PMA – adoption, pics de chaleur, financement de l'apprentissage, nouvelle signalisation « espace sans tabac », retraite progressive
- Les évolutions prévues en DSN
  - signalement « déclaration préalable à l'embauche », fiches récapitulatives DOETH, fiabilisation des données DSN
- Les nouveautés du BOSS
  - apprenti, allègements généraux de cotisations patronales, espace « rescrits », faits générateurs de cotisations
- FOCUS
  - L'annualisation du temps de travail
- Les projets en cours
  - simplification de la vie économique, réforme du congé parental, modernisation des titres restaurant, QPC congé paternité, jour fériés, don du sang, acomptes sur salaire, RGCP 2026, emploi des salariés seniors, transparence des rémunérations : directive européenne 2023/970, impacts de la chute du gouvernement
- L'essentiel sur la jurisprudence
  - maintien garanties prévoyance, paiement / déclarations tardives URSSAF et majorations de retard, rémunération variable et arrêt de travail, départ à la retraite Vs mise à la retraite, paiement des majorations de salaire, prise de CP, discrimination salariale, temps de trajet, maladie et CP
- Ce programme est régulièrement mis à jour pour tenir compte des dernières actualités sociales et vous apporter une information à jour.



## A l'issue de la formation

**Evaluation : QCM + cas pratique**

**Consolidation des acquis et suivi de la mise en pratique**

**Boite à outils** : mise à disposition d'un ensemble de fiches techniques et tutoriels

**Liste de références complémentaires** (vidéos, sites internet, ensemble des outils mis à disposition par FORMACOM)

Compléter son PAP-MP (Plan d'amélioration personnel et de mise en pratique)

Partager et échanger avec le groupe et le formateur sur un espace collaboratif dédié : les réussites, les difficultés, les questions, les bonnes idées...

## Equipe pédagogique

Formation préparée et animée par Isabelle VALLES, Consultante/Formatrice sélectionnée pour son expertise et son expérience dans le domaine de la gestion de la paie et du pilotage social.

## Moyens pédagogiques et techniques

- L'animation et les questions/réponses sont orientées « solutions » et mise en application des apports par la réalisation d'exercices pratiques.
- Le formateur utilise une présentation, un tableau blanc partagé et Kahoot
- Support de formation à télécharger
- Les transferts de compétences utilisent des situations pédagogiques proches du vécu du stagiaire
- Nécessite un ordinateur connecté à internet avec un navigateur à jour, web cam et casque audio

## Dispositif d'évaluation des apprentissages tout au long du parcours

*Le processus d'évaluation s'effectue sur 4 niveaux*

**Évaluation du degré de satisfaction des participants : (niveau 1)**

- Recueil des attentes adressé aux stagiaires en amont de chaque module (le cas échéant : les stagiaires devront co-réaliser ce questionnaire avec leur manager. )
- Une évaluation à chaud à l'issue de chaque session (tour de table et Questionnaire en ligne accessible depuis l'espace numérique)

**Mesure de la maîtrise des nouveaux savoirs et connaissances acquises en cours de formation (niveau 2)**

- Nous utilisons un ensemble d'outils ou de méthode d'évaluation des connaissances : QCM, mises en situation, reformulations, cas pratiques

**Évaluation de la mise en œuvre et de l'utilisation des acquis de la formation au retour du participant dans son quotidien (niveau 3)**

- Le PAP-MP est à compléter au fur et à mesure du parcours. Il servira avant, pendant et après la formation

**Mesure de l'impact du dispositif en termes d'évolutions des pratiques, d'améliorations observables (niveau 4)**

- 3 questionnaires sont mis à disposition à 75 jours après la fin du parcours : Questionnaire stagiaire, (N+1+) et commanditaire

## Délais d'accès :

**Nous nous engageons à vous répondre sous 48h pour toute demande d'information**

Les dates des sessions de formations sont définies chaque début d'année et sont données à titre informatif dans notre calendrier. Elles peuvent être modifiées, notamment dans le cas où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant. FORMACOM se réserve le droit d'annuler ou de replanifier la formation concernée dans un délai raisonnable.

Il est également nécessaire de prendre en compte les délais de traitement de vos demandes si vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO.

Le stagiaire reçoit sa convocation par e-mail 15 jours avant le début de la formation, puis son lien personnel de connexion à l'espace d'apprentissage numérique « Mon Espace FORMACOM (7 jours avant).



### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

**Nous accueillons tout type de public et sans distinction.** Cependant, si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas, vous pouvez contacter notre référent handicap, Claude FEILDEL (06.64.04.12.24 c.feidel@formacom.fr) afin que nous puissions préparer votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la prestation de formation ou de de bilan de compétences peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques.

### Indicateur Qualité

★★★★★ *Sur l'année 2024, la satisfaction moyenne des stagiaires est de 9,1 /10*

### Mise à jour du programme

12/09/2025